

Vos contacts



Facture eau et assainissement

0977 40 10 13
appel non surtaxé

du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h

0977 40 10 14 Urgences - 24h/24
appel non surtaxé



www.leaubordeauxmetropole.fr



Pour toutes demandes relatives à l'eau :
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole
Service Relation Usagers - TSA 20001
33076 BORDEAUX CEDEX

L'assainissement :

SABOM - Service Clients
24 rue Judaïque - CS 61979 - 33001
BORDEAUX CEDEX

SARL JOUETS VILLAGE
SELARL LAURA LAFON
155 RUE FONDAUDEGE
33000 BORDEAUX

Référence à rappeler : 299 058

Informations

Depuis le 14 octobre, la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole a modernisé ses outils de gestion afin d'améliorer ses échanges avec ses abonnés. Une nouvelle référence vous a été attribuée.

Gérez facilement votre budget
avec la mensualisation



Contrat n° 213103

usager titulaire
SARL JOUETS VILLAGE
espace de livraison
**42 av DE LA SOMME
MERIGNAC**

siren titulaire

334897030

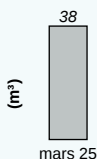
offre

**tarification standard
eau et assainissement
collectif**

service

Historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.



Facture n° 1654467 du 24/03/2025

eau du 30/07/2024 au 25/02/2025 : 38 m³
calculés sur la base d'index estimés (détails au verso)

Distribution	61,62 €
Traitement des eaux usées	46,92 €
Organismes publics	24,47 €
Total HT	133,01 €
Total TVA	9,61 €

Total TTC 142,62 €

Merci de réaliser votre règlement avant le
11/04/2025

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire par Nicolas Gendreau, Directeur général, ou son délégué conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D. 1617-23, et R. 2342-4 du code général des collectivités territoriales.

Vous disposez de deux mois suivant la notification de cette facture pour en contester le montant devant le tribunal judiciaire (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales).

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

JOUETS VILLAGE
SELARL LAURA LAFON
155 RUE FONDAUDEGE
33000 BORDEAUX

TIP SEPA

Référence Unique du Mandat : TIPSEPA0330004680000000000165446725
ICS : FR30ZZ8817BC
Référence : 1654467 Montant : 142,62 €
Créancier : REGIE EAU BORDEAUX METROPOLE

**CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9**

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN : FR7642559100000800127304955

Titulaire du compte : JOUETS VILLAGE

468010500257 JOUETS VILLAGE

42559100000800127304955

941144000186 28170000000016544670330004972706

14262

TREJJ000000000426390990001426240

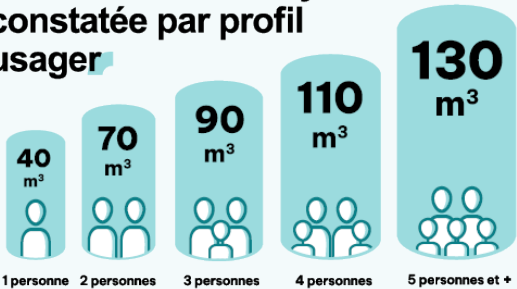
Informations techniques

	ancien index (m³) <i>en italique si estimé</i>	nouvel index (m³) <i>en italique si estimé</i>	consommation (m³)	calibre du compteur (mm)
du 30/07/2024 au 25/02/2025				compteur n° E03KA381488
Eau	2 313	2 351	38	15

Détail de votre facture	quantité	prix unitaire	montant ht	tva %	montant ttc
Distribution de l'eau			61,62		65,01
Abonnement	mois	€/an	3,73		
Part L'Eau Bordeaux Métropole du 1 janvier 2025 au 31 janvier 2025	1	44,81	3,73	5,5	
Consommation	m³	€/m³	57,89		
Part L'Eau Bordeaux Métropole du 30 juillet 2024 au 31 décembre 2024	28	1,5132	42,37	5,5	
Part L'Eau Bordeaux Métropole du 1 janvier 2025 au 25 février 2025	10	1,5524	15,52	5,5	
Collecte et traitement des eaux usées	m³	€/m³	46,92		51,61
Redevance - SABOM du 30 juillet 2024 au 31 décembre 2024	28	0,5846	16,37	10	
Redevance - SABOM du 1 janvier 2025 au 25 février 2025	10	0,5948	5,95	10	
Redevance Bordeaux Métropole du 30 juillet 2024 au 31 décembre 2024	28	0,621	17,39	10	
Redevance Bordeaux Métropole du 1 janvier 2025 au 25 février 2025	10	0,721	7,21	10	
Organismes publics			24,47		
Agence de l'Eau Adour Garonne	m³	€/m³	24,47		26,00
Part Agence de l'Eau "préservation des ressources en eau" du 30 juillet 2024 au 25 février 2025	38	0,149	5,66	5,5	
Redevance performance des réseaux d'eau potable du 30 juillet 2024 au 25 février 2025	38	0,07	2,66	5,5	
Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif du 30 juillet 2024 au 25 février 2025	38	0,105	3,99	10	
Redevance sur la consommation d'eau potable du 30 juillet 2024 au 25 février 2025	38	0,32	12,16	5,5	
total HT			133,01		
taxes et contributions			9,61		
TVA réduite	82,10	5,5 %	4,52		
TVA intermédiaire	50,91	10 %	5,09		
total TTC					142,62 €

Communication

Consommation moyenne constatée par profil usager



Votre budget eau
Le coût total de l'abonnement sur votre facture est de : 3,94 €
Le prix moyen du litre d'eau (hors abonnement) se situe à : 0,00365 €/l
Depuis le 1er janvier 2024, les tarifs de l'eau ont évolué pour une approche plus économique, plus écologique, et plus sociale. Plus d'informations sur www.leaubordeauxmetropole.fr
Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant à votre espace client, ou par mail à l'adresse dpo@leaubordeauxmetropole.fr ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles 91 rue Paulin - CS42086 - 33081 BORDEAUX CEDEX.
Présentation détaillée de votre facture d'eau conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996.
Document à conserver 10 ans.

Votre règlement

Comment effectuer votre règlement :

- **Par prélèvement** : contactez votre service relation usagers au numéro indiqué au recto.
- **Par virement** : effectuez un virement sur le compte **FR76 1680 8000 0110 0027 4225 165**, BIC - **GAILFRP1XXX**, en indiquant votre référence client : **426390CCCC**
- **Par carte bancaire** : connectez-vous à votre espace abonné sur <https://leaubordeauxmetropole.fr/>
- **Par TIP** : retournez l'original daté et signé à l'aide de l'enveloppe jointe. N'oubliez pas de joindre un RIB pour la première fois.
- **Par chèque** : retournez le volet TIP non signé accompagné de votre chèque libellé à REGIE EAU BORDEAUX METROPOLE dans l'enveloppe jointe.
- **Par espèce** : présentez cette facture et payez en espèce au guichet de votre bureau de poste (service gratuit eficash).